



ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia
Île-de-France | 1998

Brie-Comte-Robert – 2 place des Déportés Évaluation (1998)

Claude de Mecquenem



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/36893>
ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Claude de Mecquenem, « Brie-Comte-Robert – 2 place des Déportés » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Île-de-France, mis en ligne le 01 août 2020, consulté le 15 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/36893>

Ce document a été généré automatiquement le 15 décembre 2020.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Brie-Comte-Robert – 2 place des Déportés

Évaluation (1998)

Claude de Mecquenem

- 1 Les données recueillies au cours de cette opération confirment la datation précédemment établie du fossé de la ville, situant ainsi sa construction au XVI^e s. Les premiers témoins d'une urbanisation à l'intérieur du périmètre archéologique, donc à l'opposé du fossé, appartiennent à la même période (XVI^e s, XVII^e s.).
- 2 La mise en perspective de ces données et de celles issues de la fouille réalisée rue Raymond Morel permet d'esquisser une évolution du bâti urbain pour cette zone de la ville. En effet, le bâti mis en évidence en 1998 est attribuable, à l'ouest de la parcelle, à des périodes postmédiévales, amorçant ainsi les vestiges récemment découverts place des Déportés.
- 3 Ces résultats confirment les hypothèses émises à l'occasion d'une première étude réalisée en 1997 qui, déjà, suggérait le caractère tardif de la constitution des îlots périphériques de la ville.
- 4 En revanche, les habitats médiévaux fortement représentés sur la parcelle fouillée en 1998, rue Raymond Morel, relèvent d'une dynamique bien différente qui semble plutôt participer d'un habitat urbain situé à l'est de l'actuelle place des Déportés. Cette organisation de l'habitat médiéval et post-médiéval a été, par la suite, circonscrite par un système fossoyé qui perdurera jusqu'au XVIII^e s. à la mise en place de cette nouvelle limite répond une réorganisation de l'espace urbain matérialisée par la création d'imposantes habitations associées à de vastes parcelles libres (jardins, vergers...). Ces îlots caractérisent la périphérie de la ville post-médiévale.
- 5 Restent, dès lors, sans réponse les problèmes chronologiques et spatiaux liés à la paroisse et à son cimetière qui, au bénéfice de cette intervention, s'individualisent plus encore.

INDEX

lieux <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBLD>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtsoMTZbebfq>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtEMusnHPRs2>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtc9SiWsk8bM>

nature <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtWWQS75V5Bc>

chronologie <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtPSEEZSBEJp>

Année de l'opération : 1998

AUTEURS

CLAUDE DE MECQUENEM

Afan